

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 18 septembre 2024**

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Hassen SFAR, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Clémence BOUDET, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Fadilla DAHMANI, Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

**POUVOIRS :**

Fadilla DAHMANI À François NEBOUT,  
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,  
Frédéric MILLAC À Robert JABOUILLE,  
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,  
Erika BONNEAU À Annie MARAIS,  
Pascal BUCHEMEYER À Marianne IRIARTE-HUET,  
Frédéric CROS À Sabrina BURON,  
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

**MEMBRE ABSENT :**

Mallory PEYRONAUD.

Monsieur Hassen SFAR a été nommé secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID : 016-211603741-20240925-2024\_097-DE

## **N° 2024-097- Vie sportive - Mise en place d'une bourse individuelle d'accompagnement pour les athlètes de haut-niveau**

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1111-4,*

*Vu le code du sport,*

*Vu l'avis émis par la commission Sports et Vie Associative,*

*Considérant le souhait de la Commune de soutenir les athlètes de hauts niveaux et de favoriser la pratique sportive,*

La Commune de SOYAUX souhaite soutenir la carrière des sportifs de haut niveau en attribuant des bourses d'aide à l'équipement.

Les objectifs de ce soutien sont :

- Accroître l'identité sojaldicienne de l'athlète.
- Reconnaître, encourager et faciliter les performances des Athlètes.
- Promouvoir les valeurs du sport à travers les Athlètes de Haut-Niveau.
- Créer de la synergie entre le sport de Haut-Niveau, le Sport pour tous, les scolaires et les actions sociales.

Il est proposé de verser une bourse de 500€ par sportif qui doit répondre simultanément aux deux critères suivants :

- Être inscrit dans un club accueillant des sportifs de hauts niveaux
- Être domicilié à SOYAUX

Cette bourse prendra la forme d'un bon d'achat pour de l'équipement sportif chez un partenaire local, installé sur la Commune.

Il est proposé de réserver 1000€ par an pour cette bourse, soit l'instruction de deux dossiers.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve :**

- le dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau présenté en annexe de la présente délibération,
- l'inscription au budget 1 000€ pour le versement de cette bourse,
- et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des documents afférents à l'attribution de cette aide.

**Fait et délibéré en mairie, le 25 septembre 2024.**

Le maire,



François NEBOUT